

## Arrestation du Directeur d'un lycée de Bujumbura déguisé en élève à un examen

@rib News, 11/08/2018 &ndash; Source Africanews Burundi : un proviseur de lycée arrêté pour avoir passé un examen d'État comme s'il était élève. Déguisé en élève, le proviseur d'un lycée technique de Bujumbura s'est fait arrêter ce vendredi 10 août lors d'un examen d'État. Il risque l'emprisonnement ferme pour fraude, selon le ministère de l'éducation burundais. [Photo : Benjamin Manirambona, directeur du Lycée technique Buterere a été arrêté ce vendredi 10 août au lycée du Lac Tanganyika.]

Indignation des observateurs, colère des autorités, &hellip;. Ce vendredi 10 août, le monde éducatif burundais est sous le choc. En cause, la participation à un examen d'État d'un candidat on ne peut plus atypique : le proviseur du lycée technique Buterere de Bujumbura. Portant l'uniforme scolaire, le responsable avait réussi son déguisement. Un plan parfait qui a permis au responsable de prendre place dans une salle du lycée du Lac Tanganyika, un des centres choisis pour abriter les épreuves d'un examen d'état burundais. « En uniforme de lycéen et tête rasée, il faisait l'examen d'État, mais nous ignorons encore les mobiles », a expliqué Janvier Ndirahisha, ministre de l'Éducation, de la Formation Technique et Professionnelle. Mais, bien mal lui en a pris. Le proviseur a été arrêté par les forces d'ordre chargées de sécuriser le centre d'examen. La ministre a également demandé à la police « d'appréhender d'autres qui seraient impliqués », faisant sans doute allusion au responsable de ce lycée ainsi qu'à des enseignants qui rôdaient autour du centre d'examen. À contre courant de la lutte contre les anti-valeurs ? Quant aux motivations, la ministre soupçonne un versement de quelque pot-de-vin. « Il ne peut pas le faire pour rien. Soit il passait l'examen pour le compte d'un élève, soit il était là sur un nom fictif pour aider les élèves de son établissement contre un pot-de-vin », suppose Mme Ndirahisha. Laquelle se veut prudente quant à la qualification de l'infraction. « Nous ne pouvons pas du coup parler d'une fraude de l'Examen d'État qui amènerait à l'annulation de cette épreuve », a nuancé la ministre. Et de conclure : « La justice devrait punir convenablement les coupables ». Surtout, que le chef de l'État Pierre Nkurunziza parcourt tout le pays pour moraliser son peuple afin de mettre hors d'état de nuire les anti-valeurs dans la société burundaise.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});